

Langres, le 19 juillet 2022

Réf. : JM/BD 2022-07
Affaire suivie par Mme DEPLANQUE
☎ 03-25-87-77-98
e-mail : benedicte.deplanque@langres.fr

Objet : Convocation réunion du conseil communautaire exceptionnel à distance du 25 juillet 2022

Mme, M. et Chèr(e) Collègue,

La Loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 « vigilance sanitaire » proroge jusqu'au 31 juillet 2022 les règles dérogatoires dans les conseils municipaux et communautaires.

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communautaire exceptionnel, qui se tiendra par visioconférence le **LUNDI 25 JUILLET 2022 A 14 HEURES**.

Cette séance se déroulera selon les modalités définies dans le règlement pour l'organisation des séances à distance de l'assemblée délibérante.

Pour participer à cette séance, vous serez destinataire par mail séparé du lien de connexion.

Vous êtes invité à confirmer, par mail à l'adresse suivante : benedicte.deplanque@langres.fr ou par sms au **06-07-03-65-44**, votre participation ou votre absence à la séance.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à la séance, vous avez la possibilité de prévenir votre suppléant et de lui faire parvenir la convocation et les documents préparatoires, afin que celui-ci vous remplace. En cas d'empêchement de ce dernier vous avez la faculté de donner procuration à un autre élu. **Sachez qu'exceptionnellement, un conseiller peut être porteur de deux pouvoirs.** Les pouvoirs signés doivent être adressés et réceptionnés avant la séance. La transmission en PDF est conseillée à l'adresse mail précédemment indiquée.

Ladite séance traitera de l'ordre du jour ci-après annexé.

Un rappel de la tenue de la séance sera envoyé par mail le lundi 25 juillet 2022 à l'ensemble des membres du conseil.

Vous remerciant par avance de bien vouloir y assister, je vous prie de recevoir, Mme, M. et cher(e) collègue, mes salutations les meilleures.

Le Président de la CCGL,



Jacky MAUGRAS

JACKY MAUGRAS
2022.07.19 10:40:25 +0200
Ref:20220719_101609_1-1-O
Signature numérique
le Président

CONSEIL COMMUNAUTAIRE EXCEPTIONNEL
Séance en visioconférence du 25 juillet 2022

Ordre du jour

↪ Approbation de l'ordre du jour la séance en date du 25 juillet 2022 ;

ADMINISTRATION GENERALE

1 – AFFAIRES GENERALES

1-1 – SMIVOS des VOËVRES – Dissolution – Approbation.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES